

Tél 076 376 80 75

Internet <http://www.citrap-vaud.ch>

Courrier citrap-vaud
1000 Lausanne

email secretariat@citrap-vaud.ch

Penthalaz, le 26 mars 2025

Invitation à l'Assemblée générale 2025

Madame, Monsieur, cher membre de la citrap-vaud,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre Assemblée générale qui aura lieu

le 9 avril à 17h00
Dans les locaux du WWF Vaud
Av. Dickens 6, 1006 Lausanne

(détails et bulletin d'inscription ci-joints)

L'Assemblée sera suivie de la conférence de **Mme Brenda Tuosto, Conseillère nationale et Conseillère municipale à Yverdon-les-Bains**. Ce sera l'occasion d'avoir un débat sur les problèmes actuels relatifs aux transports publics.

Pour des raisons pratiques, nous vous demandons de nous annoncer votre participation avec le bulletin d'inscription annexé ou par email antoine.jaquenoud@citrap-vaud.ch **au plus tard le 4 avril**.

Avec nos cordiales salutations,

Pour le Comité, le Secrétaire
Antoine Jaquenoud

Pour le Comité, le Président
Pierre Bonjour

Annexes :

- Bulletin d'inscription à l'AG et ordre du jour partie statutaire 2025
- Budget 2025
- Comptes 2024
- PV de l'AG 2024

Tél 076 376 80 75

Courrier citrap-vaud

1000 Lausanne

Internet <http://www.citrap-vaud.ch>

email secretariat@citrap-vaud.ch

Inscription à l'Assemblée générale

du mercredi 9 avril 2025 à 17h00

Dans les locaux du WWF Vaud

Av. Dickens 6, 1006 Lausanne

Programme

17h00	Assemblée générale de la citrap-vaud
18h00 env.	Conférence de Mme Brenda Tuosto , Conseillère nationale et Conseillère municipale à Yverdon-les-Bains.
19h00 env.	Apéro et verre de l'amitié dans les locaux du WWF Vaud

Bulletin d'inscription à faire parvenir le vendredi 4 avril au plus tard

par email (antoine.jaquenoud@citrap-vaud.ch)

ou courrier postal (citrap-vaud, 1000 Lausanne)

.....

Je participerai à l'Assemblée générale de la citrap-vaud à 17h00 et à la conférence **de Mme. Brenda Tuosto** qui suivra.

Je ne pourrai malheureusement pas participer à l'AG 2025 le 9 avril

Nom :

Prénom :

Organisation (optionnel) :

Tél 076 376 80 75

Internet <http://www.citrap-vaud.ch>

Courrier citrap-vaud

1000 Lausanne

email secretariat@citrap-vaud.ch

L'ordre du jour de la partie statutaire 2025 sera le suivant :

- 1 Bienvenue ; élection de deux scrutatrices / scrutateurs.
- 2 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2024 (voir annexe).
- 3 Rapport du Comité
 - 3.1 Activité du Comité
 - 3.2 Activité du Groupe Transports Régionaux et Horaires (GT TRH)
 - 3.3 Activité du Groupe de travail Lausanne (GT Lausanne)
 - 3.4 Activité du Groupe de travail Lac (GT Lac)
 - 3.5 Approbation du rapport et décharge.
- 4 Rapport du délégué à la CITRAP Suisse.
- 5 Rapports du Trésorier et des vérificateurs des comptes, approbation des comptes 2024 (voir annexe) et décharge.
- 6 Fixation du montant des cotisations 2026 : maintien à CHF 35.-**
- 7 Approbation du budget 2025 (voir annexe).
- 8 Élection des membres du Comité et du délégué à la CITRAP Suisse. **Tous les membres peuvent se porter candidat-e-s au Comité et sont encouragés à le faire !** Les groupes de travail sont également ouverts et aucune candidature n'est requise.
- 9 Élection de deux vérificateurs des comptes et d'un-e suppléant-e.
- 10 Divers et propositions individuelles. Celles-ci doivent dans la mesure du possible nous parvenir par écrit (poste ou email) **jusqu'au 4 avril** afin que le Comité puisse préparer une réponse.

Assemblée générale du 21 mars 2024

Restaurant la Bruschetta, Avenue de la gare 20, 1003 Lausanne ; 18h00

1. Bienvenue ; élection d'un scrutateur

1.1 Membres présents

9 membres du Comité et 11 membres et 1 membre en attente de validation, soit 27 présents.

Les excusés sont mentionnés oralement, en particulier les communes de Renens, Aubonne, Cossonay, Chexbres et Avenches.

1.2 Président de séance

Le Président, Tobias Imobersteg, préside l'assemblée.

1.3 Bienvenue

Tobias Imobersteg (TI) ouvre la séance à 18h05 et souhaite la cordiale bienvenue aux membres présents.

Comme aucun amendement n'est formellement demandé, l'Ordre du jour sera suivi tel que proposé.

1.4 Scrutateur

Frédéric Rod (FR) est désigné.

1.5 Secrétaire

Antoine Jaquenoud (AJ) fonctionne comme secrétaire du jour, en tant que secrétaire du Comité.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2023

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale de la citrap-vaud, du 30 mars 2023, a été remis aux membres avec la convocation. Sa lecture n'est pas demandée. Il est approuvé par acclamation et remerciements à AJ, son auteur.

3. Rapport du Comité

TI présente successivement les activités du Comité et donne la parole aux responsables des groupes de travail qui le souhaitent. Le détail des activités du Comité et de chaque activité (points 3.1 à 3.4), sont disponibles sur notre site web, dans la rubrique « Association » et « Assemblée générale », sous la forme d'une présentation Powerpoint.

Le comité relève le succès du café de la mobilité qui a eu lieu le 20 novembre dernier, lors d'une conférence de Mme la Municipale Natacha Litzistorf sur le thème « Aménagements actuel et futur de la Place de la gare de Lausanne ».

De plus, un nouveau Groupe de travail (GT) La Côte a été validé par le comité. Il est actuellement sous la coresponsabilité de Raffael Sergi (RS) et de Jonathan Masur (JM). Les membres souhaitant rejoindre ce groupe peuvent prendre contact en tout temps avec le secrétariat.

Le rapport du Comité est approuvé à l'unanimité par l'assemblée qui donne ainsi décharge au Comité pour sa gestion.

4. Rapport du délégué à la CITraP suisse

TI résume l'activité du Comité central où il est le délégué de la citrap-vaud.

Il présente brièvement le portrait de Mme Florence Brenzikofer (Verts/BL), nouvelle présidente de la CITraP suisse, ainsi que de Mme Cordelia Oppliger, nouvelle Secrétaire générale.

A relever : l'augmentation de la cotisation pour les sections cantonales. Il en sera fait mention par le trésorier lors de la présentation des comptes et du budget.

Tout comme pour les activités du Comité, les principales actions de 2023 pour la CITraP suisse sont résumées dans la présentation Powerpoint mentionnée plus haut.

5. Rapport du trésorier

Pierre-Antoine Raymond (PAR) fonctionne comme trésorier du comité.

Le fichier des membres est géré par Mathieu Ochsenbein (MO), également membre du Comité.

PAR présente les comptes 2023 tels que remis à l'assemblée. Ils sont résumés ci-dessous.

5.1 Comptes 2023

PAR présente les Recettes, les Dépenses, ainsi que le Résultat de l'exercice, en comparant l'année 2023 à celle de 2022.

PAR précise également que sur 170 membres, 25 n'ont pas encore versé leur cotisation pour 2023.

De plus, en plus des relances de cotisations, PAR informe son souhait de faire du lobbying auprès des communes.

5.2 Bilan 2023

Le montant des Actifs et Passifs au 31 décembre est consultable dans les comptes 2023 remis à l'assemblée ou en tout temps auprès du trésorier.

5.3 Rapport des réviseurs des comptes

Eric Deschenaux (ED) lit le rapport des comptes et recommande à l'assemblée de valider les comptes tels que présentés.

« Le 20 mars 2024, les soussignés ont vérifié la bonne tenue des comptes de la Citrap-Vaud pour l'exercice 2023.

Nous avons consulté l'ensemble des pièces comptables mises à notre disposition par le trésorier, Monsieur Pierre-Antoine Reymond.

Nous avons constaté que deux pièces comptables (débits du 25/01/2023) étaient manquantes pour un montant de CHF 2'100.- (défraiement trésorier Arian Kololli) et CHF 400.- (achat matériel trésorier).

Pour le reste, nous avons pu constater la bonne gestion de la comptabilité et vous proposons de bien vouloir en donner décharge au trésorier.

Les pièces manquantes nous seront transmises ultérieurement par le trésorier. »

Sous réserve des éléments ci-dessus, les membres présents approuvent à l'unanimité les comptes 2023 et donnent décharge au trésorier ainsi qu'au Comité.

6. Fixation du montant des cotisations 2025 et approbation du budget 2024

En préambule, le comité informe que la CITraP suisse va augmenter ses cotisations de CHF 3.- par membres actifs, afin de mieux couvrir ses charges actuelles.

Conscient que cette augmentation se justifie, PAR présente la position du comité, qui est de ne pas reporter cette augmentation de charge sur les cotisations de nos membres.

Pour cette raison, le comité recommande aux membres de maintenir le montant des cotisations telles que résumées ci-dessous.

6.1 Cotisations 2025

Le Comité propose le maintien des cotisations actuelles, soit :

Membre individuel	35.-
Etudiant / Apprenti	20.-
Membre collectif dès 95.-	

L'assemblée adopte à l'unanimité les cotisations 2025, telles que proposées.

6.2 Budget 2024

TI présente le budget 2024 validé par le Comité, tel que remis à l'assemblée.

Il est précisé que le budget ne tient pas compte de l'adaptation due à la nouvelle cotisation à la CITraP Suisse, qui se calcule selon le nombre de membres de la Citrap-vaud.

7. Approbation du budget 2024

L'assemblée approuve à l'unanimité le budget 2024 tel que présenté.

8. Election des membres du Comité et du délégué à la Citrap Suisse

TI a fait part de son souhait de céder sa présidence au terme de cette assemblée, après 4 ans de bons et loyaux services. Il a proposé de le remplacer par Pierre Bonjour (PB), actuel vice-président, et de proposer Antoine Jaquenoud, actuel secrétaire du comité, en que vice-président et secrétaire du comité.

TI précise également qu'il reste au comité et délégué à la CITraP suisse et poursuivra son engagement pour le ferroviaire, notamment au sein de SwissRailvolution.

Il est chaleureusement remercié par l'assemblée et le comité.

Enfin, il est précisé que Marc Wüthrich a informé le comité qu'il préfère être un membre « invité » à nos séances, pour des raisons professionnelles.

8.1 Proposition du Comité

Le Comité soutient la proposition de faire succéder Pierre Bonjour (PB), actuel vice-président, à Tobias Imobersteg (TI), et de proposer Antoine Jaquenoud, actuel secrétaire du comité, en tant que vice-président et secrétaire du comité.

Suite à la traditionnelle question posée par notre président, à savoir si un membre souhaite rejoindre le comité, François Martin (FM), également membre de la Citrap Neuchâtel, s'étonne qu'il n'y ait pas de délégué de sa section au sein de son comité.

Après discussion, le comité propose à l'assemblée d'élire un nouveau délégué à la Citrap Neuchâtel au sein du comité, en la personne de François Martin.

8.2 Election du Comité

L'assemblée élit les candidats suivants par 26 oui, 0 non, 0 abstention. Le Comité se compose donc ainsi dès ce jour :

Président	Pierre Bonjour	
Vice-président et Secrétaire	Antoine Jaquenoud	
Trésorier	Pierre-Antoine Reymond	
Secrétaire	Antoine Jaquenoud	
Fichier des membres et cotisations	Mathieu Ochsenbein	
Délégué Citrap Suisse	Tobias Imobersteg	
Délégué Citrap Genève	Pierre Hofmann	
Délégué Citrap Neuchâtel	François Martin	
Responsable du site Internet	Nicholas Helke	
Membres	Matthieu Chenal	Maurice Decoppet
Yves Delacrétaz	Eric Loutan	
Daniel Mange		

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

9. Election de la commission de vérification des comptes

Les mandats de pour la prochaine période 2023-2024 ont été adoptés ainsi :

Rapporteur	Eric Deschenaux
Vérificateur	Christian Jarisch
Suppléant	Raffael Sergi

La Commission de vérification des comptes 2024-2025 est élue à l'unanimité.

10. Divers et propositions individuelles

10.1 Propositions écrites

Le Comité n'a reçu aucune proposition individuelle avant l'assemblée.

10.2 Divers

Aucun divers n'est abordé.

10.3 Remerciements

Le Président remercie les membres qui se sont déplacés ce soir. Il lève l'assemblée à 19h02, avant d'enchaîner par la présentation.

11. Présentation

Après l'assemblée générale, Monsieur David Fattebert, Directeur régional des CFF pour la Suisse romande, nous fait l'honneur de nous présenter l'avancée des travaux actuels et des perspectives du développement du rail, en lien avec la gare de Lausanne et la Vision 2050 du Conseil fédéral.

Nous le remercions chaleureusement pour son intéressant exposé.

Penthalaz, le 27 mars 2023 / Antoine Jaquenoud

IBAN
Tél. président
Tél. trésorier

CH62 0900 0000 1001 1166 3
076 376 80 75
078 817 30 11

Courrier **citrap-vaud**
 1000 Lausanne

Courriel **secretariat@citrap-vaud.ch**
Web **www.citrap-vaud.ch**

Lutry, le 26 mars 2025

COTISATION 2025

Madame, Monsieur, chères et chers membres de la citrap-vaud,

C'est grâce à votre soutien que la citrap-vaud peut mener ses actions auprès des autorités afin de faire progresser les transports publics. Nous agissons notamment officiellement :

- auprès du Canton dans le cadre du Groupe Transports Régionaux et Horaires (GT TRH)
- auprès de la Confédération dans le cadre
 - de SwissRailvolution
 - de la CITRAP-suisse
- auprès des Communes de l'agglomération Lausanne-Morges dans le cadre
 - du Groupe d'information pour les axes forts (GRIF)
 - de la Commission Consultative d'Urbanisme et des Transports de la Commune de Lausanne (CCUT)

C'est vous, membres de la citrap-vaud, qui avez rendu cela possible grâce à votre engagement personnel et/ou votre soutien financier, toujours indispensable.

Nous vous remercions de vous acquitter de votre cotisation annuelle, telle que fixée lors de notre précédente AG, et qui s'élève à :

- CHF 35.-- pour les membres individuels (les membres d'honneurs sont exemptés)
- CHF 20.-- pour les étudiant.e.s et apprenti.e.s ;
- dès CHF 95.-- pour les membres collectifs

en procédant à son règlement d'ici au 30 avril 2025 sur notre compte :

IBAN CH62 0900 0000 1001 1166 3 (bulletin annexé)

Certains d'entre vous complètent leur versement par un don – déductible de votre déclaration fiscale – et nous vous en sommes très reconnaissants.

Espérant pouvoir toujours compter sur votre engagement en faveur des transports publics, le Comité vous adresse, chères et chers membres, ses cordiales salutations.



Pierre-Antoine Reymond, *Trésorier*



Pierre Bonjour, *Président*

Récépissé

Compte / Payable à
CH62 0900 0000 1001 1166 3
Section vaudoise de la CITRAP
1000 Lausanne

Payable par (nom/adresse)

┌ ───────────────────────────┐
└──────────────────────────┘

┌ ───────────────────────────┐
└──────────────────────────┘

Monnaie Montant ┌
CHF ─┘
┌
└

Point de dépôt

Section paiement



Compte / Payable à
CH62 0900 0000 1001 1166 3
Section vaudoise de la CITRAP
1000 Lausanne

Informations supplémentaires
Cotisation 2025 - Membre individuel : CHF 35.-- /
Etudiant, apprenti : CHF 20.-- / Membre collectif : dès
CHF 95.--

Payable par (nom/adresse)

┌ ───────────────────────────┐
└──────────────────────────┘

Monnaie Montant ┌
CHF ─┘ ─┘
┌ ─┘ ─┘
└ ─┘ ─┘